

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 21 février 2024

OBJET :
Débat d'orientations budgétaires 2024

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°2

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rend obligatoire, dans les communes de plus de 3.500 habitants et leurs établissements publics, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires au sein de l'assemblée délibérante dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget primitif.

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) promulguée le 7 août 2015 impose, dans ce cadre, la présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que, le cas échéant, sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit ainsi permettre aux élus :

- d'être informés sur l'évolution de la situation financière de leur collectivité ou établissement ;
- de débattre des orientations pluriannuelles qui préfigurent les priorités affichées dans le budget primitif ;
- de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité ou établissement.

Il est rappelé que le rapport remis à l'appui du débat ne constitue pas un avant-projet de budget et que, dès lors, certaines actions définies dans le budget primitif peuvent être différentes de celles affichées dans le rapport d'orientations.

Le document relatif aux orientations budgétaires pour 2024 développera :

- 1 - une analyse de la situation financière de l'établissement
- 2 - les principales orientations budgétaires pluriannuelles

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de débattre des principales orientations budgétaires sur la base du rapport d'orientations joint.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, reconnaît par son vote avoir débattu des principales orientations budgétaires.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2024.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

A circular blue stamp with the text "MAIRIE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" around the perimeter and "Essey-lès-Nancy" in the center. A signature is written over the stamp.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	13

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Janine MARCHAL à Mme Nadine CADET

EXCUSÉES :

Mmes Evelyne DEVOUGE, Geneviève BENJAMIN, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

